

VIE CHÈRE

2-4

- Les sénateurs veulent sanctionner les abus
- Produits solidaires : un succès à prolonger



**Achat d'OR** (Potement immédiat Place d'identité exigée)  
Échangez votre vieil or contre des Euros.  
Jusqu'à 40 056,36€  
Cherchez d'Or 0805-690057  
Prix au 19/07/12 en fonction du cours de l'or. Hors frais de transaction et de livraison.

**AIR AUSTRAL**

8

Madras à 590€

**GRIPPE**

9

L'épidémie gagne du terrain

**PHOTOVOLTAÏQUE** 10-11

Verrue ou trésor ?



Emmanuel GROUNDIN

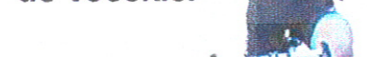
**Vacances 2012** 15-17

**UN JOUR, UN SOUVENIR**

J'ai joué Ubu colonial

**TOUR DE FRANCE** 38-39

L'exploit de Voeckler



# Le Quotidien

www.lequotidien.re

DE LA RÉUNION ET DE L'OCEAN INDIEN

jeudi 19 juillet 2012 - N° 11 574 - 36<sup>e</sup> année - Prix : 1,20 €

## INCENDIES EN SÉRIE

Un feu de broussailles d'origine criminelle a bloqué la circulation vers La Montagne pendant quelques heures hier

6



Deux cases ont été détruites par des incendies, à Sainte-Suzanne et à Saint-Denis

David CHANE

# Les sénateurs veulent des sanctions

Dans leurs conclusions sur la vie chère à La Réunion, trois sénateurs préconisent d'imposer l'affichage des prix de métropole et de sanctionner les entreprises qui pratiquent des marges trop élevées. Reste à savoir comment. Le corapporteur Jean-Pierre Sueur veut croire que ce ne sera pas qu'un rapport de plus.

Après le constat, les sanctions. Face à la vie chère, les sénateurs Jean-Pierre Sueur (président de la commission des lois, PS), Christian Cointat (UMP) et Félix Desplan (DVG) soulignent « l'urgence d'agir » et prônent une attitude plus ferme envers les entreprises qui dégagent des marges excessives.

La mission sénatoriale a passé neuf jours à La Réunion et à Mayotte en mars dernier. Son projet de rapport, adopté hier par la commission des lois, formule 22 propositions pour La Réunion et 32 pour Mayotte (lire en page océan Indien). Toutes sortes de sujets y sont abordés.

## Attaque contre les pétroliers

Sur le coût de la vie, les sénateurs estiment qu'« il faut déverrouiller La Réunion, ouvrir son marché aux pays voisins et prendre des mesures régaliennes pour lutter efficacement contre les monopoles et les abus », indique Jean-Pierre Sueur au « Quotidien ».

La mission recommande d'importer davantage de produits de première nécessité des pays de la zone. Même si elle reconnaît que cela nécessitera une mise aux normes de leur industrie alimentaire.

Côté fiscalité, elle suggère une baisse des taxes sur les produits de première nécessité,



Les sénateurs Jean-Pierre Sueur (à gauche) et Félix Desplan lors de leur visite à La Réunion, en mars. Ils insistent sur « l'urgence d'agir » contre la vie chère. (Photo Thierry Villendeuil)

té, compensée par une hausse des taxes sur les produits de luxe, « ce qui ne coûtera rien à l'Etat ». On objectera que la plupart des produits de première nécessité sont déjà exonérés d'octroi de mer. Mais pour Jean-Pierre Sueur, « il est possible d'aller plus loin ».

Idem sur les carburants : certes, les prix sont déjà réglementés par l'Etat, « mais

les marges des compagnies pétrolières restent de l'ordre de 18 %. De nouvelles mesures régaliennes sont nécessaires pour les faire baisser ».

Pour établir la « transparence » sur les prix, les sénateurs proposent de « faire connaître » les prix des mêmes produits en métropole. Le projet risque cependant de se heurter à de sé-

rieuses difficultés méthodologiques et à de multiples contestations.

Sur les marges excessives, Jean-Pierre Sueur avance l'exemple d'une paire de chaussures : « Elle est fabriquée en Chine pour 60 centimes d'euro, auxquels il faut ajouter 10 centimes de taxes, et elle est revendue 20 euros à La Réunion. Dans cette affaire, il y a

deux victimes, l'ouvrier chinois qui est payé une misère et le consommateur réunionnais qui se fait arnaquer ».

Pour lui, « le droit de la concurrence est quasi inexistant à La Réunion » et il est « impératif de renforcer les moyens des services de la concurrence dans les départements d'outre-mer ». Transmis au ministre du Budget, avec prière de desserrer les cordons de la bourse.

## Surindexation : un « problème » mais pas de solution

Le rapport est plus timide sur la surémulation : il constate bien que c'est un « objet de polémique », qu'elle « pose problème », qu'elle est « considérée par la majorité des Réunionnais comme un facteur pouvant expliquer le phénomène de vie chère ». Mais il ne formule pas la moindre proposition sur le sujet.

Les sénateurs veulent croire que ce nouveau rapport sur la vie chère ne finira pas au fond d'un placard, en compagnie de ses nombreux prédécesseurs. « Nous allons suivre de près le devenir de nos propositions, avec Victorin Lurel et les autres ministres concernés », promet Jean-Pierre Sueur.

Edouard MARCHAL

## GROS PLAN

LUREL SE VEUT « VOLONTARISTE ». Le ministre des Outre-mer a salué hier « la qualité du travail » des sénateurs. Il étudiera « avec intérêt et attention » leurs propositions, disant partager « le souhait d'une action volontariste de l'Etat en matière de régulation de la concurrence afin de lutter contre la vie chère. C'est le sens de la communication qui sera présentée le 25 juillet au Conseil des ministres et qui se traduira ensuite par des mesures législatives qui seront soumises au Parlement. C'est également le sens du souhait de remise à plat du décret de 2010 de fixation des prix des carburants ».

## Le rapport prône un hélicoptère pour les pompiers

Lors de sa visite à La Réunion, la délégation sénatoriale a fait un point de la situation dans les domaines de compétence de la

commission des lois : justice, sécurité, collectivités locales... Voici ses propositions.

■ Lutte contre les incendies.

Les sénateurs proposent l'affectation d'un hélicoptère au Sdis (service départemental d'incendie et de secours) pendant la

saison propice aux feux de forêt. « L'incendie du Maïdo a mis en évidence la carence de moyens de détection des incendies », constatent-ils. Il est prévu la mise en service d'un deuxième hélicoptère, affecté à la Gendarmerie nationale. Mais pour les sénateurs, « un dispositif basé sur un deuxième hélicoptère affecté spécifiquement au Sdis de La Réunion pendant quelques mois permettrait de détecter et d'anticiper les incendies ».

Les sénateurs recommandent aussi le raccordement du Sdis au réseau radio numérique Tétrapol, utilisé par les forces de sécurité et de secours.

### Renforcement de la police aux frontières

■ Des postes pour la justice. Pour la mission parlementaire, il faut créer un sixième poste de magistrat au parquet du tribunal de grande instance de Saint-Denis, dont les effectifs sont jugés insuffisants. Idem à Saint-Pierre. Il faut aussi « doubler le nombre d'assistants de justice » et prévoir une dotation exceptionnelle aux juridictions réunionnaises pour qu'elles puissent apurer leurs ar-

rières de frais de justice et continuer à faire appel à des experts.

■ Plus de policiers et de gendarmes. Dans la série « créations de postes », les sénateurs, qui font fi de la rigueur budgétaire, réclament le renforcement de la sécurité publique à La Réunion et à Mayotte, avec la création d'un deuxième escadron de gendarmerie affecté sur l'une ou l'autre des deux îles. Ils veulent aussi rendre possible la réquisition de « moyens aériens civils » pour pouvoir envoyer rapidement les pandores sur les points chauds.

Last but not least, il faudrait « huit postes supplémentaires » à la police aux frontières pour faire face à l'augmentation du trafic à Roland-Garros.

■ Encadrement des mineurs délinquants. La protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) dispose d'un nombre insuffisant de familles d'accueil : elles ne sont qu'entre trois et huit selon les périodes, alors qu'il en faudrait au moins douze. Pour les sénateurs, il faut assurer, par le biais de formations adaptées, la professionnalisation de ces familles d'accueil.

E.M.



Un deuxième hélicoptère affecté au Sdis, en plus de celui de la Gendarmerie nationale, permettrait de détecter et d'anticiper les incendies, pour les sénateurs. (Photo David Chane)



La mission sénatoriale déplore « le manque de concurrence dans le secteur de la grande distribution ». (Photo Emmanuel Grondin)

## PRODUITS SOLIDAIRES

# Le succès ne se dément pas

Quatre mois après leur lancement, les « produits solidaires » continuent de séduire les Réunionnais avec des ventes en hausse de 200%. Alors que le dispositif s'arrête le 31 décembre, sa prolongation sous cette forme ou sous une autre avec éventuellement de nouveaux produits va être discutée dans les semaines qui viennent.

12 mars-12 juillet : les « produits solidaires » ont fêté la semaine dernière leur quatrième mois d'existence. Les consommateurs continuent de les plébisciter... lorsqu'ils ne sont pas en rupture de stock dans les rayons.

Le bilan dressé vendredi dernier devant le ministre des Outre-mer, Victorin Lurel, lors du dîner-débat consacré à la vie chère fait état d'une progression moyenne des ventes de 191% au cours de la première semaine de juillet comparativement à la dernière semaine de février, celle qui avait été prise en compte pour les baisses de 7 à 40% des 60 produits.

Cette progression est moindre qu'au début du dispositif (+400% la première semaine) mais la courbe de l'évolution des ventes

a tendance à se stabiliser. Pour les produits réunionnais, une augmentation de 227% a même été constatée entre fin février et début juillet.

Tous les produits n'ont pas rencontré le même succès. Avec l'huile Corbeille d'Or, les grands vainqueurs locaux, le carry porc lontan, le carry poulet et les couches Cabriol, sont ceux dont les baisses de prix ont été les plus importantes (respectivement -40 ; -25% et -34%). « Nous avons constaté une vraie élasticité au prix », commente un observateur.

Victime de son succès, Mgr, l'entreprise portaise qui produit les couches, s'est même retrouvée en rupture de stock de matières premières durant trois semaines, ce qui l'a contrainte à stopper momentanément sa pro-

duction... laquelle a repris depuis.

D'autres produits ont été moins prisés malgré des baisses de prix importantes, comme la saucisse fraîche standard (seulement +17% en moyenne hebdomadaire et même des volumes cumulés en baisse entre mars et juillet par rapport à 2011).

Dans les semaines qui viennent, les différents partenaires de l'opération (Département, distributeurs et fournisseurs) seront réunis sous l'égide de la préfecture afin d'aborder une éventuelle prolongation du dispositif au-delà du 31 décembre, date de fin figurant dans l'actuelle convention.

### L'Etat ne mettra pas un rond

Victorin Lurel a émis un avis favorable... avant d'indiquer que l'Etat ne participerait pas à son financement. Dans le contexte budgétaire actuel, Paris n'a visiblement pas l'argent pour mettre au pot.

Le ministre des Outre-mer a renvoyé la balle aux enseignes de la grande distribution, estimant qu'elles auraient les moyens de prendre à leur charge la totalité des baisses. C'est mal les connaître : en mars, les distributeurs avaient imposé aux producteurs locaux et autres importateurs des efforts au moins équivalents aux leurs. Et il y a peu de chances que la donne évolue.

Au-delà de l'incertitude entou-

rant la prolongation de l'effort du Département, plusieurs scénarios se dessinent déjà. Si le conseil général décide de s'arrêter là, les distributeurs peuvent tout d'abord décider de prolonger l'exercice avec les fournisseurs qui le voudront bien... et avec des baisses potentiellement moins importantes. La pression mise par le nouveau gouvernement sur les acteurs économiques avec l'annonce d'une loi sur la vie chère (lire page suivante) plaide en faveur de la poursuite d'un effort commun.

Autre piste, qui permettrait de contourner les critiques des concurrents et une éventuelle saisine de la justice : la possibilité d'instaurer un panier tournant tous les trois ou six mois : rien n'empêcherait alors l'importateur du beurre Elle et Vire de prendre la place de Président. Ou le café local Le Lion de succéder à Grand mère. De nouveaux produits absents de la première liste pourraient également faire leur entrée dans les « produits solidaires ».

Ce principe, proche de celui du projet Defi porté par les interprofessions animales en partenariat avec l'Etat, présente un inconvénient : le risque de perdre en lisibilité auprès du consommateur si la fréquence de renouvellement est trop rapide. Les cinq mois qui viennent ne seront pas de trop pour peser le pour et le contre.

Cédric BOULLAND

## Les 1<sup>res</sup> propositions de la commission prix

La commission de travail sur la formation des prix remettra son rapport final fin août. Un rapport d'étape a été rédigé et quelques-unes de ses propositions présentées au ministre des Outre-mer, Victorin Lurel la semaine passée.

■ **L'alimentation** : L'Insee a conclu à un écart de 36,6% entre la métropole et La Réunion en 2010. Ecart « en augmentation », indique le pré-rapport. Celui-ci estime également que les coûts liés aux transports et aux taxes représentent un surcoût moyen de 32%.

Il est proposé de « poursuivre le développement d'outils de stimulation comparative des prix entre les groupes de distribution locale ». Un soutien très fort apporté au chariot-type des services de l'Etat... et aux relevés de prix du Quotidien, n'en déplaît à certaines enseignes de la grande distribution locale qui acceptent mal d'être placées sous les feux des projecteurs (60% d'écart avec la métropole sur 38 produits de grande consommation, lire notre édition du 13 juillet).

Autres pistes : le développement de circuits courts d'approvisionnement (en Asie et en Afrique du Sud), le fait d'encourager la production locale à entrer dans une stratégie de volumes pour baisser les prix ou encore la nécessité de revoir l'effet inflationniste de l'octroi de mer.

■ **Le logement** : Des écarts de prix de 16,2% par rapport à la métropole sont décrits avec des

surfaces plus exigües que la moyenne nationale (0,75 personne par pièce contre 0,57). Peu de propositions concrètes sont formulées si ce n'est réinjecter dans le champ du social un certain nombre de logements ayant bénéficié de la défiscalisation, ce que les promoteurs ont déjà commencé à faire avec les VEFA (ventes en l'état futur d'achèvement).

■ **La santé** : Des écarts de 20% avec la métropole sont évoqués pour les médecins et dentistes ; de 26,4% pour les médicaments. Alors qu'un quart des bénéficiaires de la CMU C déclare ne pas avoir eu recours à au moins un soin pour des raisons financières, il est proposé de généraliser le tiers payant et d'agir sur les délais de carence (un an pour la CMU C) en période de crise.

■ **Les télécoms** : Des prix « globalement au-dessus de la moyenne nationale » sont évoqués « sauf en ce qui concerne la téléphonie fixe et mobile ». Les pistes : imposer aux opérateurs de publier leurs comptes, normaliser les catalogues de prix pour que ces derniers deviennent comparables, mettre le câble Lion au prix du Safe et faire cesser les pratiques « discriminatoires » comme le roaming. Obtenue des opérateurs par le nouveau gouvernement, la baisse de 42 à 31 centimes par minute pour les appels passés depuis la métropole avec un portable réunionnais va dans ce sens.

C.B.



REDACTED ADDRESS REDACTED ADDRESS REDACTED ADDRESS

Plus d'informations :

Numéro : 0662 42 47 94

Mail : contact@qd-negoce.com

[www.qd-negoce.com](http://www.qd-negoce.com)

SAINT-BENOIT : CH CONCEPT 0632 73 88 26  
 LINA D'OR 0662 30 68 08  
 SAINT-ANDRÉ : CH CONCEPT 0632 73 88 26  
 LINA D'OR 0662 46 35 83  
 NUMERO 0662 21 47 88

SAINTE-CLOTILDE : TANNET 0662 29 24 46  
 LAMPROVAL / COMPTON RECYCLAGE 0642 48 08 06  
 SAINT-DENIS : VIPS 06 0662 29 15 12  
 PARTNER AD NEGOCIO 0662 94 31 50  
 LE PORT : STELLER FILIP 0662 87 99 85  
 PARTNER AD NEGOCIO 0662 94 31 50  
 SAINT-PAUL : NEMO - SAVANA 0662 65 94 99  
 PARTNER AD NEGOCIO 0662 94 31 50

ST-LEU : VINGNE CREATION 0342 38 57 46  
 SAINT-LOUIS : OR PEE 0662 26 80 83  
 PARTNER AD NEGOCIO 0662 94 31 50  
 SAINT-PIERRE : AD NEGOCIO 0662 94 31 50  
 LE TAMPON : RHT 0662 27 10 22  
 SAINT-JOSEPH : HALLARD 0662 36 57 06